

Moutier, le 17 septembre 2024

Communiqué de presse

Prix de l'électricité 2025

En tant que commune partenaire de la Charte et de la société d'approvisionnement SACEN SA, nous confirmons les diminutions déjà annoncées depuis début septembre sur les différents vecteurs médiatiques. Pour Moutier, 2025 verra une **diminution du prix de l'électricité d'en moyenne 2%** pour tous les segments ménages, PME et grands clients.

Pour mémoire, les prix de l'électricité sont déterminés par trois éléments : le coût de l'énergie en elle-même, celui des réseaux de transport et de distribution pour l'acheminer, ainsi que les diverses redevances fédérales et communales.

Pour ce qui est de **l'énergie** à proprement parler, les effets de la récente crise énergétique s'atténuent mais le prix de l'électricité reste fluctuant. La stratégie d'approvisionnement à long terme du partenaire SACEN SA permet toutefois d'assurer la **stabilité des prix** pour 2025.

En ce qui concerne la composante **réseau**, les efforts indispensables à son renforcement pour répondre aux nouvelles tendances (photovoltaïque, pompe à chaleur, borne de recharge ...) influencent les prix à la hausse. Ils sont partiellement compensés par la baisse des services système facturés par Swissgrid. En moyenne, les coûts de la composante réseau subissent une légère hausse.

Du côté des **taxes**, la réserve d'énergie de la Confédération (REC) pour prévenir une pénurie d'électricité en hiver, est revue à la baisse. Les autres taxes fédérales et communales restent inchangées.

Plus concrètement, **le prix total de l'électricité pour un ménage verra une économie de CHF 1 à 2.- par mois**, selon le profil de consommation.